



AVIS PUBLIC
Séance extraordinaire
Mardi, 31 août 2021, 9h

Je, **JIMMY POULIN**, secrétaire-trésorier de la Municipalité des Cèdres, donne avis public qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal sera tenue à huis clos par vidéoconférence, le **mardi, 31 août 2021 À 9h**. Il est à noter que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 31 août 2021.

2. Ressources matérielles et immobilières

2.1 Adjudication du contrat pour la conversion du système de chauffage au mazout à l'électricité de l'hôtel de ville.

2.2 Adjudication du contrat de la réfection du plancher de la voute de l'hôtel de ville.

Période de questions sur les points à l'ordre du jour uniquement

Parole au Conseil

Levée de la séance

DONNÉ à Les Cèdres ce 26^e jour du mois d'août de l'an 2021.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jimmy Poulin, secrétaire-trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie sous mon serment d'office avoir publié, aux deux endroits désignés par le Conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité, l'avis public concernant la séance extraordinaire du 31 août 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26^e jour du mois d'août de l'an 2021.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire-trésorier